DCH.PS09.E.316/00

Ré() 00235

Casablanca, le

2 4 FEV. 2023

Décision de prorogation du délai de l'appel à candidature interne et externe Directeur (rice) des Infrastructures

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Journada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1 er Journada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports.

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports proroge le délai de dépôt des dossiers des candidatures relatives au poste de **Directeur (rice) des Infrastructures** au sein de la Direction Générale. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ Missions:

 Conseiller, étudier, programmer et piloter le portefeuille des projets d'envergure relatifs au développement des infrastructures aéroportuaires conformément aux normes et standards nationaux et internationaux, et ce dans les meilleures conditions de réalisation en terme de qualité, de coûts & de délais.

⇒ Activités principales :

- Contribuer au rayonnement de l'office en déployant la stratégie ad hoc en matière de développement des infrastructures aéroportuaires;
- Répondre aux besoins de l'office en apportant du conseil stratégique et opérationnel en matière d'ingénierie des infrastructures aéroportuaires, bâtiments et équipements associés;
- Participer à l'élaboration du schéma directeur aéroportuaire en concertation avec la direction de l'aviation civile;
- Participer à l'élaboration du plan stratégique de l'office et procéder à sa misé en application;

المكتب الوطني للمطارات Office National Des Aéroports



Direction Générale

DCH.PS09.E.316/00

Direction

- Établir la programmation périodique ainsi que la réalisation des budgets d'investissement de fonctionnement en étroite coordination avec les parties prenantes et garantir son exécution de manière rationnelle.
- Garantir:
 - La bonne réalisation des études d'opportunité, de faisabilité techniques, financières, administratives des projets ;
 - Le montage adéquat des projets, l'examen ainsi que la validation de tous livrables, documents et rapports y afférents (cahiers de charge, plans, calendrier d'exécution, suivi technique, réceptions, décomptes et attachements...etc);
 - La planification et la bonne réalisation ainsi que le suivi d'exécution des projets dans le respect des conditions préalablement prévues ;
- Identifier et anticiper tout risque susceptible de compromettre l'avancement et la réalisation des projets conformément aux objectifs établis ;
- Garantir le respect ainsi que l'application des dispositions réglementaires et procédurales en la matière et mettre en place les actions appropriées.
- Assurer une veille permanente sur les évolutions technologiques en la matière et réglementaires notamment dans le domaine aéroportuaire ;
- Garantir un reporting fiable et régulier au top management relatif à l'ensemble des activités d'infrastructures aussi bien sur les aspects d'exécution opérationnels et financiers :
- Veiller à l'élaboration et l'amélioration des procédures ainsi que les supports de suivi de gestion.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité;
- Définir les objectifs des responsables placés sous sa hiérarchie et procéder à leur évaluation;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- S'assurer que le personnel sous sa responsabilité a suivi les formations adéquates;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire.
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et Management de la performance :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son enlilé et en assurer le suivi.

المكتب الوطني للمطارات Office National Des Aéroports



ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- Niveau d'étude requis : Ingénieur d'Etat
- Formation / Spécialité: Génie civil, électronique, informatique industriel, électromécanique, énergétique ou équivalent;
- Nature de l'expérience recherchée: Direction des projets de travaux TCE « Tous corps d'état »
- **Pré requis**: Expérience minimale de 10 ans dans la gestion des grands projets, avec une expérience minimale dans le public ou le privé d'au moins 5 ans dans un poste de responsabilité.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE: Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation;
- Copies du(es) Diplôme (s)(*);
- Une attestation précisant la spécialité du diplôme le cas échéant ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB:

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux et internationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse **appel_candidature@onda.ma** (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature au plus tard le 15/03/2023 date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.

La Directrice Genérale on Habiba LAKBALECHE CONTROL DE LA CONTROL DE LA

المكتب الوطني للمطارات

Office National Des Aéroports

مطار محمد الخامس - ص.ب. 52 الدار البيضاء الوازيس الهاتف 0522.53.90.40 الفاكس : 0522.53.96.80

k



Office National des Aéroports Direction Capital Humain

Fiche Synthétique du projet de développement du poste pourvu

Matricule :
Nom et Prénom :
Décrivez votre propre perception des missions du Directeur des Infrastructures :
Tracez les grandes lignes du programme du travail et l'approche que vous
suggéreriez pour la gestion de la Direction :